

Macron veut faire sauter le droit de veto afin que l'ONU intervienne chez nous contre les peuples révoltés

écrit par Christine Tasin | 24 septembre 2017

Fort heureusement la Russie de Poutine et les Etats-Unis de Trump s'opposent à cette suppression. Que la camarade vienne les chercher le plus tard possible, ça nous arrangerait.

Et le prétexte avancé, la lutte contre les crimes contre l'humanité ou les génocides, ne tient pas debout. On sait que si un tel droit de veto avait été voté, l'ONU aurait envoyé ses armées en Syrie pour offrir à Bachar le même sort qu'à Khadafi, et permettre aux djihadistes de l'EI et ses amis de prendre le pouvoir...

On sait aussi que les crimes contre l'humanité d'Erdogan auraient, eux, été soigneusement ignorés...

Si encore Macron, prenant la suite de Hollande, voulait supprimer un éventuel droit de veto de pays musulmans eux qui, justement pratiquent crimes contre l'humanité, génocides... sans parler des homos jetés du haut des immeubles, des femmes lapidées, d'Asia Bibi et autres condamnés pour soi-disant blasphèmes...

Mais non, aucun risque en l'état, les membres du Conseil de sécurité ne sont pas -encore- musulmans... Mais la Chine et la Russie pourraient bien continuer de soutenir le président syrien, et pourraient bien s'opposer à une intervention de l'ONU si des peuples en colère se révoltaient, en Allemagne, en France, en Italie... contre l'invasion et l'islamisation de nos pays.

C'est cela qui leur fait peur. Des fois que les peuples d'Europe se révoltent et ne se laissent ni décapiter, ni condamner ni emprisonner. Des fois que les forces de l'ordre passent à côté des révoltés. Macron, comme Hollande, ont rêvé d'une force internationale qui impose la loi de Soros à tous. Ils sont en train de lutter pour qu'elle puisse exister au sein des forces de l'ONU.

Paris relance l'idée d'une réforme du droit de veto au CS de l'Onu en cas de génocide

::: <https://fr.sputniknews.com/france/201709231033173212-france-onu-genocide/>

23/09/2017

Les membres permanents du Conseil de sécurité de l'Onu devraient volontairement renoncer à l'utilisation du veto dans le cas d'un génocide, a déclaré le ministre français des Affaires européennes, Jean-Baptiste Lemoine rappelant une position défendue depuis quatre ans par Paris.

Le ministre français des Affaires européennes, Jean-Baptiste Lemoine, est d'avis que les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies devraient abandonner la pratique du recours au veto «quand des atrocités massives sont commises», a-t-il déclaré vendredi 22 septembre, en marge d'une réunion tenue à l'Onu par les ONG Amnesty International et Human Rights Watch.

En 2013, la partie française a lancé une initiative visant à limiter le recours au droit de veto par les cinq membres permanents (Russie, France, États – Unis, Chine, Grande-Bretagne) dans les cas où le Conseil examine des situations ayant des signes de génocide et de crimes contre l'humanité. Plus tard, le Mexique s'est joint à l'initiative.

«Nous avons besoin d'un Conseil de sécurité capable de prendre des mesures appropriées et efficaces sans être paralysé par l'utilisation du veto quand des atrocités massives sont commises», a souligné M. Lemoine.

Il a en outre ajouté que Paris continuerait à promouvoir cette initiative.

À l'heure actuelle, la majorité des États membres de l'Onu soutiennent une telle proposition. Cependant, la Russie s'y oppose. Cette position «contre» est en outre partagée par un autre membre permanent du Conseil de sécurité – les États-Unis.

Le Conseil de sécurité se compose de 15 membres, y compris cinq permanents dotés d'un droit de veto – Russie, France, États – Unis, Chine, Grande-Bretagne – et 10 membres non permanents en rotation pour des périodes d'une longueur de deux ans.

Note de Marcher sur des oeufs

S'ils l'emportent, ça va se retourner contre eux ; car les pays qui ont été martyrisés directement ou sous faux drapeaux par eux, vont se retourner contre eux. Ils, « les pays de l'axe du bien » (je métrangle), veulent d'une façon ou d'une autre s'approprier la Syrie ; ils ont perdu la guerre malgré toutes les entorses faites aux trêves, et ne respectant pas les avancées victorieuses de la Syrie, de la Russie, de l'Iran, de l'Iraq... qui étaient en train de gagner définitivement la guerre. La « fameuse coalition » se permet encore de montrer les crocs et de remuer la queue en bombardant encore et encore même dans les villes, faisant des victimes civiles. Et on se demande bien pourquoi cette hydre continue de s'acharner puisque les choses sont en train de rentrer totalement dans l'ordre. Oui ! Pourquoi la bête dévaste-t-elle encore ce pauvre pays qu'elle a contribué à raser, si ce n'est réellement parce que son mobile premier n'était pas un soucis de démocratie mais bien de pillage.

Oui ! si cet axe du bien à l'âme plus noire que charbon et aux mains rouge-sang-innocent l'emporte encore dans cet antre du diable qu'est l'ONU ; et si, malgré son comportement belliqueux injustifié, la France obtient cette réforme et que les pays qu'elle a martyrisés survivent ; France, pauvre de toi ! et pauvres de nous pour la faute de centaines de vautours.

La France veut faire sauter le droit de veto, ****seulement en

cas de génocide****. Khadafi lui voulait que tous les pays, importants ou non aient égalité de traitement et de droit à la représentation au sein de cette organisation. ****Macron, comme Hollande, eux veulent simplement faire sauter le droit de veto Russe, voire, chinois****, pour agir comme bon leur semble et continuer de trucidier le monde en « tout mal tout déshonneur » et toute illégalité mais forts de l'alliance des mafieux de cet « axe du bien ».